Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2017 : Métropole, juin 2017

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2017 « Métropole », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents (20 points)

Question 1 (4 points)

Il faut recopier deux informations précises du texte, par exemple : « Le seuil des 50 % de population urbaine [...] a été franchi en France dès 1931 ». Autre citation possible : « Les villes occupent aujourd'hui près de 22 % du territoire métropolitain, soit 119 000 km² [...], contre 100 000 km² en 1999, ce qui représente une progression de 19 % en dix ans ». Dernière citation possible : « Le rythme de la croissance urbaine est ainsi plus soutenu qu'au cours des décennies précédentes ». Le correcteur donne 2 points par citation exacte. Une simple paraphrase sans citation du texte ne rapporte pas tous les points.

Question 2 (3 points)

Une seule information suffit : « l'urbanisation du territoire français est essentiellement le produit de l'étalement urbain, c'est-à-dire l'extension des surfaces urbanisées ». On peut aussi citer : « La croissance urbaine se traduit par l'agrandissement d'agglomérations existantes ou par l'apparition de nouvelles villes isolées ». Les villes grandissent partout, y compris dans des régions où il n'y avait pas de grande ville auparavant. Le phénomène touche donc tout le pays : les villes couvrent 22 % du territoire métropolitain.

Question 3 (3 points)

Une conséquence suffit, bien expliquée : l'étalement urbain « transforme aussi bien les formes que les paysages ». Il « brouille les frontières traditionnelles de la ville ». Il fait apparaître un espace nouveau, le périurbain, où se mélangent ville et campagne. On peut ajouter, avec ses connaissances, que l'étalement consomme des terres agricoles. Il allonge aussi les trajets domicile-travail et accroît la circulation automobile.

Question 4 (4 points)

La phrase explique qu'un nouvel espace s'est créé autour des villes. Il n'est plus tout à fait de la ville ni tout à fait de la campagne. Le mot « périurbain » (« autour de la ville ») est un mot nouveau. On l'a inventé parce que l'étalement urbain a fait naître des communes rurales devenues résidentielles. On y trouve des lotissements de maisons individuelles, des zones commerciales et des routes.

Mais on y voit aussi des champs, des bois et des villages. Les habitants y vivent à la campagne et travaillent le plus souvent en ville, d'où des déplacements quotidiens. L'adjectif traduit donc une réalité nouvelle : des espaces intermédiaires, mélangeant les deux. Il faut montrer que l'on comprend le sens du mot et la raison de son apparition (2 points pour chacun).

Question 5 (6 points)

Soignez le schéma, avec un titre, des figurés différents et une légende. Une aire urbaine comprend :

- un centre : la ville-centre, au cœur de l'agglomération, avec les quartiers anciens, le centre d'affaires, les commerces et les services ;
- la banlieue : les communes qui entourent la ville-centre et forment avec elle le pôle urbain (agglomération). On y trouve de l'habitat collectif et pavillonnaire, des zones industrielles et commerciales ;
- la couronne périurbaine : des communes plus éloignées, dont au moins 40 % des habitants actifs travaillent dans le pôle urbain. On y trouve des lotissements, des zones d'activités et encore des espaces agricoles ;
- les axes de transport (autoroutes, voies ferrées) qui relient le centre au périurbain et provoquent des mouvements quotidiens (flèches) ;
- autour de l'aire urbaine : les espaces ruraux, en dehors de l'influence directe de la ville.

On peut prendre l'exemple de Lyon, cité dans le texte. Il y a la ville-centre, Villeurbanne et Vénissieux en banlieue, puis les communes périurbaines de l'Ain, de l'Isère et du Rhône. Barème indicatif : 1 point pour le titre, 2 points pour la justesse des espaces. La légende vaut 2 points, la clarté du dessin 1 point.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer (20 points)

Développement construit (14 points)

Texte modèle avec l'exemple de l'Algérie ; l'Inde ou un autre exemple étudié en classe convient aussi.

Après la Seconde Guerre mondiale, les peuples colonisés demandent leur indépendance. L'Algérie, colonie française depuis 1830 et divisée en trois départements français, est l'un des exemples les plus marquants. Comment est-elle devenue indépendante ?

Les causes du conflit

Dans un premier temps, les causes du conflit. Les Algériens musulmans sont des citoyens de seconde zone. Ils n'ont pas les mêmes droits que les Européens, les colons, qui possèdent les meilleures terres. Les revendications nationalistes grandissent après 1945 ; la répression des manifestations de Sétif, en mai 1945, aggrave la rupture. Le 1er novembre 1954, le Front de libération nationale (FLN) lance une série d'attentats. C'est le début de la guerre d'Algérie.

Le déroulement de la guerre

Ensuite, le déroulement de la guerre. Le FLN mène une guérilla et des attentats. L'armée

française, renforcée par l'envoi du contingent, répond par une répression dure (bataille d'Alger en 1957, torture). Le conflit divise la France et les Français d'Algérie. En 1958, la crise provoque la chute de la IVème République et le retour au pouvoir du général de Gaulle. Il fonde la Vème République. Après avoir lancé le mot « autodétermination » en 1959, de Gaulle choisit la voie de la négociation. Pourtant, l'OAS s'y oppose, et des généraux mènent un putsch en avril 1961.

L'indépendance

Enfin, l'indépendance. Les accords d'Évian, signés le 18 mars 1962, mettent fin aux combats. Par référendum en avril 1962, les Français les approuvent. Ensuite, les Algériens font de même lors du scrutin d'autodétermination du 1er juillet 1962. Le 5 juillet 1962, l'Algérie proclame son indépendance. Environ un million de Français d'Algérie, les pieds-noirs, quittent le pays. Les harkis, qui avaient combattu aux côtés de la France, subissent des violences et un accueil difficile.

En conclusion, l'Algérie a obtenu son indépendance après huit années d'une guerre meurtrière et d'une négociation. Cet exemple montre que la décolonisation peut être violente. Le conflit laisse encore aujourd'hui des mémoires douloureuses entre les deux pays. L'Inde, au contraire, a obtenu son indépendance en 1947 par la désobéissance civile non violente menée par Gandhi. Mais ce fut au prix de la partition avec le Pakistan.

Le correcteur attend une introduction, des repères (1954, 1958, 1962), des acteurs (FLN, de Gaulle, colons, harkis). Il attend aussi un enchaînement clair des causes, du déroulement et de la fin, et une conclusion.

Annexe : frise chronologique (6 points)

Question 1 (2,5 points)

De gauche à droite sur la frise : 4 (La Première Guerre mondiale, 1914-1918). Ce repère a la forme d'une double flèche entre 1910 et 1920. Ensuite viennent 5 (L'arrivée d'Hitler au pouvoir, 1933) ; 2 (La libération de la France, 1944). Enfin, 3 (La naissance de la Vème République, 1958) ; 1 (La chute du mur de Berlin, 1989). Chaque numéro bien placé rapporte 0,5 point.

Question 2 (2 points)

Deux dates au choix, une par événement et 1 point chacune. Voici les dates : Première Guerre mondiale, 1914-1918. Arrivée d'Hitler au pouvoir, 30 janvier 1933 (1933 suffit). Libération de la France, 1944 (la libération de Paris date du 25 août 1944). Naissance de la Vème République, 4 octobre 1958 (1958 suffit). Chute du mur de Berlin, 9 novembre 1989 (1989 suffit).

Question 3 (1,5 point)

L'événement lié à la guerre froide est la chute du mur de Berlin (numéro 1, 1989). Ce mur, construit en 1961, séparait Berlin-Est (communiste) de Berlin-Ouest (capitaliste) : il symbolisait la division de l'Europe en deux blocs. Son ouverture annonce la fin de la guerre froide, puis la disparition de l'URSS en 1991. Il faut nommer l'événement (0,5 point) et le justifier (1 point).

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement

moral et civique (10 points)

Question 1

L'armée de terre vient en aide à la population civile lors d'une catastrophe naturelle. Après les pluies torrentielles de fin mai 2016, 250 militaires interviennent. Dix camions transportent plusieurs centaines de personnes bloquées sur les routes vers des zones d'hébergement d'urgence. Le préfet du Loiret, représentant de l'État dans le département, demande cette mission de protection et de soutien. L'armée agit donc sous l'autorité du pouvoir civil.

Question 2

Autres missions au choix. À l'intérieur : la protection du territoire et des Français contre le terrorisme. Elle passe par l'opération Sentinelle, déployée depuis janvier 2015 dans le cadre de l'état d'urgence. On compte aussi la lutte contre les feux de forêts, la surveillance des frontières, de l'espace aérien et maritime. À l'extérieur : des opérations extérieures (Mali, Centrafrique, Irak) et des missions de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU. Il y a aussi la dissuasion nucléaire et l'aide humanitaire.

Question 3

Note modèle : « Madame, Monsieur, les militaires français assurent la défense de la France, mais aussi celle de ses valeurs. Sur le territoire national, l'opération Sentinelle protège les citoyens contre le terrorisme. L'armée garantit ainsi la sûreté et la liberté de chacun. Ce sont deux droits inscrits dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'armée est au service de la République. Elle obéit au pouvoir politique, car le président de la République est le chef des armées. Le Parlement la contrôle.

Elle respecte la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Elle porte secours à tous, sans distinction, quand la population est en danger, comme lors des inondations de 2016 (fraternité). Enfin, elle défend la démocratie. À l'étranger, la France participe à des opérations de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme. Elle le fait avec ses partenaires européens, au nom de valeurs communes à l'Union européenne. Ces valeurs sont la paix, la démocratie, la solidarité et le respect des droits de l'homme. Les États membres partagent l'enjeu de la défense des intérêts et de la sécurité de l'Europe. »

Ce que le correcteur attend

Le correcteur attend une mission précise. Il attend aussi au moins deux valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité, paix, solidarité, démocratie) reliées à cette mission. Enfin, il faut une note rédigée et adressée.

Conseils pour le jour J

- Pour une question qui demande de « recopier » ou de « citer », mettez des guillemets. Reprenez les mots exacts du document, sans les modifier.
- Pour expliquer une phrase soulignée, commencez par définir les mots clés (ici « périurbain »), puis dites ce que la phrase signifie.
- Le schéma doit avoir un titre, une légende et des couleurs différentes pour chaque espace. Traitez-le avec soin : il rapporte 6 points.

- Pour la frise, apprenez les repères essentiels du XXème siècle (1914, 1933, 1944, 1958, 1989) : ils tombent presque chaque année.
- En EMC, appuyez-vous sur le document, puis reliez toujours votre réponse à une valeur de la République ou de l'Europe.